

Quels usages des budgets de référence par les bénéficiaires et les professionnels de l'intervention sociale ?

Synthèse des travaux des membres du 8^e collège en préparation du colloque de l'ONPES du 13 octobre 2015

L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) a conduit une démarche, inédite en France, de construction de budgets de référence pour une participation effective à la vie sociale. Quels sont les besoins matériels et sociaux pour faire partie de la société aujourd'hui ? Comment y répondre ? Cette démarche permet de porter un regard nouveau sur ces questions.

Le 9^e rapport de l'ONPES (2014-2015) est consacré aux résultats d'une recherche menée depuis trois ans pour évaluer les budgets de référence nécessaires pour une participation effective à la vie sociale. Il prend place dans le cadre de l'élaboration de références communes pour un revenu minimum décent au niveau européen. Ce rapport présente les choix méthodologiques retenus pour **établir le panier de biens et de services minimaux nécessaires pour participer effectivement à la vie sociale, et les montants des budgets de référence correspondants pour six configurations familiales types.**

L'ONPES a organisé un **colloque international** le 13 octobre 2015 afin de comparer les méthodes d'élaboration de ces budgets en France et en Europe et leurs usages possibles pour les acteurs de l'intervention sociale.

Les membres du collège des personnes en situation de pauvreté et de précarité du CNLE, dit « 8^e collège », se sont saisis de cette question. Deux personnes sont intervenues lors du colloque international pour partager leurs réflexions quant à cette étude de l'ONPES.

1. La méthodologie utilisée par l'ONPES et l'organisation de réflexions complémentaires par le collège des personnes en situation de pauvreté et de précarité du CNLE

▪ Rappel de la méthodologie utilisée pour la construction des budgets de référence

L'originalité de la méthode consiste à s'appuyer sur des groupes de travail "citoyen" qui ont pour objectif de répondre de manière consensuelle à la question "*de quoi avons-nous besoins pour vivre dignement/avoir une vie normale, participer pleinement à la société*". L'objectif est donc bien de partir des BESOINS, par la constitution d'un panier de biens et services (qu'est-ce qu'on met dans ce panier ?)

La quantification en euros de ces besoins (santé, alimentation, logement, loisirs...) a ensuite été réalisée par des experts afin de calculer précisément des budgets de références (par type de ménage).

Les "groupes de consensus" étaient constitués de personnes de différentes catégories socioprofessionnelles afin de refléter autant que possible la diversité de la société.

- **Les travaux des membres du 8e collège du CNLE et de leurs groupes d'appui**

Le collège des personnes en situation de pauvreté et de précarité du CNLE, dit « 8^e collège », s'est appuyé sur ces travaux pour mener une réflexion approfondie sur les budgets de références, en les confrontant à **la réalité de l'accès aux biens et services pour les personnes en situation de pauvreté et de précarité.**

Les 8 membres du collège des personnes en situation de pauvreté et de précarité du CNLE sont issus de différentes régions et accompagnés par 4 associations de lutte contre la pauvreté. Ces 8 personnes réfléchissent et échangent sur les différents sujets traités par le CNLE avec un **groupe d'appui** local composé d'autres personnes accompagnées par l'association.

Pour approfondir les travaux de l'ONPES sur les budgets de référence, **chaque groupe d'appui a organisé un échange sur le sujet** entre juin et septembre, qui a été partagé entre les groupes lors d'une réunion à Paris en septembre 2015.

La synthèse ci-après s'appuie donc sur la parole et les réflexions **d'une cinquantaine de personnes**, en situation de pauvreté ou de précarité, avec **des profils différents** : des personnes seules, des femmes seules avec enfants ou avec adolescents ou parfois veuves, des personnes sans emplois, des personnes avec des emplois à mi-temps ou précaires, des retraités, des allocataires du RSA ou de l'Allocation adultes Handicapés. En fonction de sa situation professionnelle ou familiale, et du lieu d'habitation, chacun a une vision différente des besoins et du budget de référence.

Par ailleurs, les groupes d'appuis sont situés sur **des territoires différents** : zones urbaines, rurales (Moissac, Clermont-Ferrand, Montpellier et Paris). Selon les territoires d'habitation, comparer l'accès aux biens ou aux services entre deux villes est très difficile et peut entraîner des confusions ou des malentendus : certaines communes comme Paris proposent le transport gratuit pour les personnes en précarité, alors que sur une zone plus rurale où seule la voiture permet de se déplacer, il n'y a pas d'aides spécifiques et les transports en communs ne sont pas adaptés. Les aides locales peuvent être très différentes (piscine ou musée gratuit par exemple, aides pour l'accès à la santé...).

Les membres du 8^e collège ont alors évoqué l'importance d'approfondir l'étude des budgets de référence sur des territoires variés et plus représentatifs que les seules villes de Tours et Dijon, afin de tenir compte autant des grandes agglomérations que des zones plus rurales.

Principales conclusions

Il ressort des échanges avec les membres du 8^e collège que les besoins sont les mêmes que ceux identifiés par les groupes de consensus réunis pour construire les budgets de référence mais les personnes en situation de pauvreté et de précarité n'y ont largement pas accès.

Elles doivent faire des choix, arbitrer ou tout simplement mettre de côté des besoins et services considérés comme essentiels ou nécessaires mais impossibles à concevoir ou à obtenir au regard des budgets serrés et du niveau actuel des allocations. Cependant, les besoins de lien social, l'image de soi et le regard des autres, l'importance d'être inséré dans la société sans être stigmatisé sont considérés comme des biens essentiels au même titre que les autres besoins « vitaux » (manger, se loger, se nourrir).

Pour autant, elles font appel à des solutions alternatives pour, dans certains cas, pouvoir répondre à un besoin spécifique : le « système D », qui renvoie aux ressources, compétences et capacités de

débrouillardise des personnes ; le soutien des associations ou d'autres aides locales, celles-ci étant très variables selon le territoire, et selon aussi les aides existantes sur la commune ou le département.

2. Les budgets de référence vus par les personnes en situation de pauvreté et de précarité : synthèse des échanges des membres du 8^e collège

▪ Quelle réalité de ces besoins et de ces budgets de référence pour les personnes en situation de pauvreté et de précarité ?

- **Un constat** : aucune des personnes ayant participé aux réflexions n'a accès à l'ensemble des services dont ils auraient besoin pour participer pleinement à la vie sociale.
- D'une manière générale il est **très difficile pour les personnes en situation de précarité de répondre à tous leurs besoins**, notamment les besoins principaux (logement, alimentation...)
 - **Alimentation** : Pas de possibilité de manger équilibré (surtout les fruits et légumes). Des restrictions fortes sur l'alimentation, voire pour certains qui ne mangent pas à leur faim, ou toujours la même chose...
 - **Logement** : Lourdeur des charges liées au logement (loyer, chauffage, assurance...). Aussi la difficulté de ne pas pouvoir recevoir sa famille, les enfants n'ont pas leur chambre...
 - **Équipement** : Exclut des nouvelles technologies (pas internet ou ne savent pas s'en servir...). C'est aussi un problème pour l'insertion des personnes et les démarches administratives !
 - **Habillement** : des postes chers (marques pour les adolescents, sous-vêtements...).
 - **Transport** : très variable selon les aides locales, mais l'absence de moyen de locomotion peut priver les personnes d'un accès aux soins, à la culture, à l'éducation (formation) ou aux loisirs et les écarter ainsi un peu plus de la vie sociale.
 - **Formation** : l'accès à la formation est difficile et en général payant.
 - **Soins/hygiène corporelle** : Les personnes ont les produits de base (gel douche...) mais ne peuvent jamais penser aux extra (SPA ou à pédicure), totalement hors de leur réalité !
 - **Santé** : 20 euros de reste à charge : c'est très rare ou il faut être très jeune ! (ex. parfois 100 euros de reste à charge de médicaments non remboursés !). Coût des lunettes, dentaires, auditifs, des examens médicaux type IRM... très élevé. Il y a également le problème de l'indisponibilité de certains équipements à l'Hôpital ce qui oriente les personnes vers des examens en secteur privé avec des dépassements d'honoraires
 - **Garde d'enfants** : des publics qui sont plus vulnérables que d'autres : exemple des femmes seules...
 - **Les loisirs** : les vacances, la culture, le sport, les cadeaux : le superflu qui est en fait est nécessaire mais parfois inenvisageable
- Les personnes trouvent des **solutions alternatives** notamment en fonction des aides qui existent sur le territoire. Quelques exemples :
 - **Connaître les aides locales qui existent** : exemple : cartes de sports, accès à la culture, aides aux transports (tarifs réduits, mais toutes les villes ne proposent pas de moyens de transport gratuit pour les personnes défavorisées...)
 - **Aller voir des associations, savoir ce qu'elles proposent** : Restos du cœur, épicerie solidaire, culture du cœur (spectacles et sorties...), boutiques solidaires...
 - **Chercher le « gratuit » ou les promos** : les soldes, le 2^e choix dans les produits, les échantillons gratuits pour les produits de beauté...

- **Trouver des solutions alternatives** : comme le covoiturage par exemple, les recettes de grand-mère...
- **S'appuyer sur la solidarité et créer du lien social** : la vie du groupe... Qui peut permettre d'avoir une « vie sociale » (repas partagé/actions du groupe vers l'extérieur/vacances/rencontres...) et aussi communiquer sur les « bons plans »
- Cependant, s'il n'y a pas de solutions, cela amène à **des restrictions, des privations, qui sont pesantes** :
 - Loisirs et activités culturelles, vacances, alimentation, santé/soins, mobilité (pas de voiture...). Ce qui peut avoir des conséquences sur l'insertion sociale, ou renforcer l'isolement des personnes.
 - Tout ce qui n'est pas considéré comme « indispensable », le « superflu » : **« il y a tellement de choses qui passent avant... »** n'est pas accessible sauf s'il y a des aides...
 - ⇒ Mais c'est cela qui permet à une personne de se réaliser socialement, ce sont pourtant des besoins prioritaires et essentiels pour les personnes, qui permettent de se réaliser, de « garder la tête haute » et de garder sa dignité.
 - ⇒ Pour répondre à ces besoins les personnes tentent d'identifier des solutions possibles qui permettent d'y répondre malgré des revenus très restreints, ou parfois font des choix en fonction de leurs priorités : des restrictions sur l'alimentation pour pouvoir payer un téléphone et garder le contact avec les proches, ou offrir un cadeau...
- **Des postes et des charges plus importants lorsque l'on est en situation de précarité**
- « La double peine » : Ne pas avoir accès à certains services ou répondre à certains besoins peut être **doublement pénalisant** et même coûter plus, à plusieurs niveaux :
 - L'absence de moyen de locomotion peut priver les personnes d'un accès aux soins, à la culture, à l'éducation (formation) ou aux loisirs et les écarter ainsi un peu plus de la vie sociale.
 - L'obligation de prendre des crédits à la consommation pour joindre les deux bouts, les frais bancaires sont plus élevés...
- Cette problématique de **l'éloignement, du manque de mobilité ainsi que l'absence d'accès à internet a d'autres conséquences qui peuvent aussi entraîner des coûts plus importants.**
Exemples :
 - Pas de véhicule **pour les courses** : pas de possibilité de faire ses courses dans les grandes surfaces moins chères un peu à l'extérieur (notamment dans les zones rurales) et faire les courses en centre-ville est plus cher.
 - ⇒ Cela confirme la proposition des groupes de consensus qui ont construit les budgets de référence en prenant en compte la nécessité d'avoir une voiture pour se déplacer, être autonome, faire ses courses et ses démarches administratives...
 - Les **démarches administratives** : sans moyen de transport et sans internet : des coûts en transports importants pour faire les démarches. Il faut aussi compter les coûts des photocopies, des timbres... et une grande perte de temps !!! Cela ne permet pas de faire avancer les dossiers.
 - Des **logements qui ne sont plus équipés en prise téléphonique** : l'accès internet passe obligatoirement par une « box » et les personnes ne peuvent pas alors demander les tarifs sociaux de France télécom...
 - ⇒ **On est « bloqués », cela renforce l'isolement, on ne peut pas être autonome...**

- **Des difficultés pour se réinsérer... qui engendrent parfois des dilemmes...**

- **L'accès au logement** peut parfois générer des difficultés financières (supplémentaires) car il faut prendre en compte les **frais pour meubler et chauffer le logement**, ce qui n'était pas le cas dans le centre d'hébergement. Au lieu de permettre l'insertion la situation est parfois pire.
 - ⇒ Cela démontre le besoin d'accompagnement dans le logement et de maintenir les aides
- **L'isolement** : pas de voiture... pas de vie sociale...
- **Payer ses factures ou avoir des dettes ?** Certaines aides sont réservées uniquement aux personnes qui ont des dettes, elles n'incitent donc pas à payer ses factures régulièrement. On force à faire des choix pour avoir accès à des aides...
- L'individualisation des aides : parfois certaines aides coûteraient moins chères si on prenait en compte les personnes en collectif et non de manière séparée (la famille ou la personne...)

- **Des stratégies pour s'en sortir : demander des aides autres que le besoin immédiat pour faire des économies et équilibrer le budget :**

Exemple : On sollicite les restaurants du cœur pendant l'hiver pour faire des économies sur l'alimentation et pouvoir payer le chauffage.

▪ **Des arbitrages et des priorités qui évoluent**

- **Des besoins de base :**

- le loyer, le chauffage sont les besoins de base les plus importants ?
- L'alimentation aussi mais de fortes restrictions qui parfois amènent les personnes à moins manger pour avoir accès à d'autres biens plus liés à la sociabilité ou à la famille (cadeaux, téléphone...).

- **Des priorités différentes : au-delà des besoins « de base » (se nourrir, se loger, se chauffer...), certains besoins sont aujourd'hui considérés comme « prioritaires » pour permettre aux personnes de se réaliser, d'être et de se sentir intégrées. C'est cela qui permet de ne pas se sentir stigmatisé, s'en sortir « la tête haute », être « normal », pas pointé du doigt...**

- **L'image de soi** est très importante :
 - Importance d'être **présentable, de garder sa dignité pour « rester quelqu'un »**. La présentation est un marqueur social, même si aujourd'hui les vêtements sont moins un marqueur social qu'avant (sauf pour les adolescents, il est important qu'ils aient des vêtements de marque).
 - Mais : **ça « cache aussi la misère »**.
 - **Et parfois, l'apparence, l'aspect vestimentaire est à adapter selon les occasions : « s'habiller en conséquence »** : il faut être impeccable devant un futur employeur, mais moins bien habillé devant un travailleur social ou les autres personnes accompagnées...
- **Le lien social**
 - Le maintien du contact avec la famille, les amis, pouvoir recevoir, sont extrêmement importants
 - Le téléphone permet de rester en contact avec sa famille et c'est un signe que l'on "est comme tout le monde", c'est un poste de dépenses jugé prioritaire. Internet peut aussi permettre de faire des économies (moins de déplacements pour les démarches)

⇒ Parfois, il faut faire un choix entre un repas et le forfait téléphonique... ou entre un repas et des vêtements corrects ou de marque pour son enfant.

Conclusion

Les besoins identifiés et le panier de biens et services proposés par les groupes de consensus dans le cadre de l'étude de l'ONPES sur les budgets de référence sont donc « validés » en grande partie par les personnes en précarité, représentées ici par les membres du 8^e Collège. En revanche, il est à noter qu'il est souvent très difficile d'accéder à ces mêmes paniers de biens et services. Or, les besoins de réalisation de soi, de lien social ou d'image de soi sont aussi importants que les besoins « vitaux » (se loger, se nourrir, se chauffer, se soigner, etc.).